

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse

Band: 79 (1970)

Heft: 8

Nachruf: Colonel Hugo Remund, médecin-chef de la Croix-Rouge

Autor: Lang, Rosmarie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Colonel Hugo Remund, médecin-chef de la Croix-Rouge

Nous avons dans notre dernière édition annoncé à nos lecteurs le décès, survenu à Lenzbourg, le 15 juillet 1970, du Dr Hugo Remund, enlevé dans sa 83e année. Jusqu'à ces toutes dernières années, le Dr Remund, qui était membre d'honneur de notre Institution depuis 1950 — date à laquelle il avait quitté ses fonctions de médecin-chef de la Croix-Rouge — assistait encore régulièrement aux Assemblées des délégués et aux séances du Conseil de direction. Ses amis — et ils sont extrêmement nombreux — éprouveront de la peine à ne plus voir désormais apparaître sa haute silhouette parmi les participants. Ses mêmes amis seront certainement heureux de lire l'article qui suit, rédigé par une de ses collaboratrices de longue date qui a eu le privilège de travailler à ses côtés aux heures épiques du dernier service actif.

La Rédaction

Personne, ni lui non plus, n'aurait supposé qu'il venait de faire le premier pas sur le chemin d'une nouvelle tâche de vie, lorsqu'en septembre 1939, Hugo Remund, lieutenant-colonel du service sanitaire, s'annonça au Commandant de l'ESM 5, à Lucerne: le médecin en chef de l'armée l'avait affecté à ce poste, avec pour mission de mettre sur pied le service de la transfusion de sang de l'établissement sanitaire militaire, soit d'organiser le recrutement de donneurs de sang dans la région. Je lui fus attribuée en qualité d'éclairceuse incorporée à l'état-major de l'ESM. J'eus ensuite le privilège de le suivre à la Croix-Rouge suisse, au printemps 1940. Une dizaine d'années plus tard, j'eus à nouveau l'occasion de travailler avec lui, à l'école d'infirmières du Lindenhof cette fois-ci. M'étant trouvée à ses côtés pendant tant d'années, il est naturel

que j'aie conservé de lui maints souvenirs de l'homme droit, loyal, humain et de très grande conscience qu'il était, prenant très au sérieux la vie en général et sa tâche en particulier.

Il n'avait encore aucune attache avec la Croix-Rouge lorsque le médecin en chef de l'armée — c'était en 1940 — lui demanda de remplacer — tout d'abord provisoirement puis à titre définitif — le médecin-chef de la Croix-Rouge, le Colonel Denzler, alors très malade. Quittant le quartier-général de l'armée, il utilisa la durée du voyage pour compulsurer le règlement du service sanitaire afin de se renseigner sur l'essentiel de la Croix-Rouge! Mais bien vite il devint un homme Croix-Rouge engagé qui avait à s'occuper non seulement du Service de la Croix-Rouge dans le sens strict du terme, mais aussi, conformément aux dispositions statutaires alors en vigueur, de l'ensemble de l'activité de la CRS dont il était responsable. C'était un humaniste dans le double sens du mot. S'il aimait lire avec ses amis les classiques latins — en collaboration avec son ami Bernhard Peyer il avait également publié un ouvrage sous le titre «Medizinisches aus Martial» — il aimait aussi l'être humain qu'il considérait comme la mesure et le but de son action. A ce propos, un petit fait divers mais significatif me revient à la mémoire qui illustre bien l'attitude que le Colonel Remund avait à l'égard d'autrui: au cours du rude et froid hiver de guerre de 1939/1940, il se rendait avec la troupe dans les localités les plus reculées de la Suisse centrale pour y recruter des donneurs de sang. Il entra le premier, lui l'officier de haut rang, dans les auberges en demandant: «Peut-on manger ici pour 2 francs?» Dans l'affirmative, il se mettait à table avec toute son équipe. Pour lui comme pour les soldats, deux francs et pas davantage, soit le montant de l'indemnité de subsistance allouée à la troupe en déplacement.

Etant donné l'attitude humanitaire qui était la sienne, le Colonel Remund trouva aussi à la Croix-Rouge le cadre qui lui convenait et il mit toute sa personnalité et sa force au service des nombreuses tâches auxquelles la Croix-Rouge suisse devait faire face à cette époque difficile. Secours sanitaires volontaires, service de la transfusion de sang et interventions en faveur de l'armée, autant d'activités qui représentaient l'évidence même pour le médecin-chef de la Croix-Rouge. Mais je crois pouvoir affirmer que le Secours aux enfants en premier lieu, ainsi que les nombreuses autres opérations de secours de grande ou moindre envergure que nous menions dans les pays limitrophes en faveur des populations nécessiteuses, lui tenaient tout particulièrement à cœur. Il s'y engagea entièrement et stimula dans ce sens les organes de la CRS.

Après avoir déposé son uniforme en 1945 — il quitta sa fonction de médecin-chef de la Croix-Rouge en 1950 —, il demeura étroitement attaché à la CRS. Sachant, grâce à sa grande sensibilité, comprendre les besoins du temps, il entreprit la tâche nouvelle qui s'offrait à lui dans le domaine de la formation des infirmières: la présidence de la Fondation Croix-Rouge pour les soins infirmiers du Lindenhof qu'il assumait jusqu'en 1957. Il prit également une part importante au développement du secteur organisation et aux travaux préliminaires des nouvelles constructions.

La CRS lui conféra le titre de membre d'honneur en 1950 en reconnaissance des services particulièrement grands qu'il lui avait rendus et de l'influence constructive qu'il avait eue sur l'action et l'essor de notre Société nationale de Croix-Rouge. En cette qualité, le Colonel Remund participait avec fidélité et intérêt à presque toutes les manifestations. C'est à contrecœur qu'avant la séance du Conseil de direction du mois d'avril dernier, il fit savoir que



ses forces ne lui permettaient plus de se déplacer jusqu'à Berne. Après avoir rédigé encore en 1969 une rétrospective du service de la transfusion de sang pendant la guerre, il continua de lire et d'annoter avec plaisir, jusqu'à ses dernières heures, les procès-verbaux datant de la période du service actif qui lui rappelaient des souvenirs et lui faisaient revivre ces jours mouvementés. Il s'est éteint le 15 juillet 1970, dans sa 83e année, après une vie riche et pleine et qu'il consacra entièrement à la Croix-Rouge pendant des décennies.

Rosmarie Lang

Le Dr Hugo Remund alors qu'il assumait encore la fonction de médecin-chef de la Croix-Rouge

même leur entourage met longtemps à s'en apercevoir. Lorsqu'on s'en rend compte, il est en général trop tard pour agir efficacement. Donc, dans ces cas également, la maladie ne peut être enrayée que si le diagnostic a été établi à temps et si le traitement a été institué assez tôt. En dehors de cette atrophie cérébrale, il existe encore d'autres formes de dégénérescence précoce de la fonction cérébrale qui peut aussi avoir

son origine dans des troubles du métabolisme des cellules du cerveau affectant certaines zones de cet organe. Ces troubles ne peuvent pas toujours être influencés par une amélioration de l'irrigation sanguine. Chez un grand nombre de malades, un dérèglement du mécanisme glyco-régulateur est à incriminer; mais, dans d'autres cas, des facteurs encore inconnus semblent jouer un rôle. Tout ce que l'on sait, c'est que

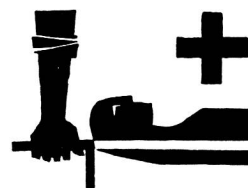
certaines zones cérébrales sont sujettes plus tôt que les autres à des altérations qui sont sans rapport avec le vieillissement normal des autres parties du cerveau. Ces altérations peuvent causer, suivant leur localisation, des troubles typiques, sur les plans psychique, intellectuel et physique. Ces manifestations sont indépendantes des processus normaux de vieillissement.

De semaine en semaine

Soins infirmiers et autres professions paramédicales



Service de la Croix-Rouge



Ecole supérieure d'infirmières

En 1971, la branche romande à Lausanne organisera les cours suivants:

Cours pour infirmières-chefs et monitrices

Cours No 11 L: 7 septembre 1971—7 juillet 1972. Inscriptions jusqu'au 31 janvier 1971. Examens d'admission en février/mars 1971. Finance de cours: fr. 900.—.

L'application au 1.1.1971 de la réorganisation des troupes sanitaires entraînera des changements et par conséquent des travaux qui sont actuellement en cours d'exécution à l'Office du médecin-chef de la Croix-Rouge. Il s'agit notamment de modifier certaines indications figurant dans les livrets de service de tous les membres du Service de la Croix-Rouge incorporés dans une formation Croix-Rouge (nouvelles numérotations des colonnes de la Croix-Rouge ou affectation dans une unité nouvellement constituée (Dét. hop. CR ou Dét. terr. CR).

Cours pour infirmières-chefs d'unités de soins

Cours No 10 L: 9 février—2 avril 1971. Inscriptions jusqu'au 15 décembre 1970. — *Cours No 11 L:* 21 septembre—12 novembre 1971. Inscriptions jusqu'au 15 mai 1971. Finance de cours: fr. 200.—. Changements réservés.

On peut se procurer les formules d'inscription à l'Ecole supérieure d'infirmières, 9, Chemin de Verdonnet, 1012 Lausanne.

Croix-Rouge de la Jeunesse



Cet été, 15 cours de sauvetage nautique ont été donnés à Chexbres, Genève, Lausanne, Montreux, Orbe, Payerne, Penthaz, Prilly, Rolle, Vallorbe, Vevey et Yverdon. Ils ont réuni 396 participants — filles et garçons — dont 278 ont réussi les épreuves imposées et reçu le certificat de jeune sauveteur délivré par la Société suisse de sauvetage et la Croix-Rouge de la Jeunesse.